

Information à nos assurés

RÈGLEMENT SUR LES MESURES D'ASSAINISSEMENT ET DE LIQUIDATION PARTIELLE

Conformément à la législation, le Conseil de fondation a dû élaborer un règlement sur les mesures d'assainissement qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2013. De plus, le règlement de liquidation partielle a été adapté au 1^{er} janvier 2013 et remplace le précédent.

Nous vous rappelons qu'il s'agit de règlements utiles uniquement pour des événements exceptionnels. Ils n'ont pas d'influence sur vos droits aux prestations de la CPK.

Ils sont disponibles sur notre site Internet www.cpk-swatchgroup.ch rubrique "Règlements". Si vous n'avez pas d'accès à internet, vous pouvez les obtenir sur demande auprès de la CPK. Tous nos règlements sont disponibles sur notre site internet en langue française, allemande et italienne.

DERNIERES NOUVELLES DE LA LPP

Le taux d'intérêt LPP

Le Conseil fédéral a décidé de maintenir le taux d'intérêt minimal à 1.5% dans la prévoyance professionnelle en 2013. Ce taux concerne avant tout les caisses dont les prestations sont proches du minimum LPP. La CPK n'est pas directement touchée par cette décision, car elle applique son propre taux d'intérêt technique de 3.75%.

Indexation des rentes minimum LPP en cours

Au 1er janvier 2013, les rentes de survivants et d'invalidité de la prévoyance professionnelle obligatoire en cours depuis trois ans seront, pour la première fois, adaptées à l'évolution des prix. Le taux d'adaptation est de 0.4% pour les rentes de risque LPP qui ont pris naissance en 2009. La CPK n'est pas touchée par cette décision, car elle accorde des rentes nettement supérieures au minimum LPP.

PROJET DE RETRAITE AVEC CAPITAL

Vous avez dès maintenant la possibilité d'effectuer des projets de retraite avec capital, à l'aide d'une feuille Excel, disponible sur notre site internet à la rubrique "Assurés/Prestations/Retraite". Vous y trouverez également le formulaire de demande pour le versement en capital, à nous envoyer dûment rempli et signé avec les documents correspondants.

Nous vous rappelons que vous devez nous communiquer votre décision par écrit au moins 3 mois avant le début du droit (délai impératif).

PRESTATIONS D'ASSURANCE DE LA CPK

Désignation pour un éventuel droit à une rente de partenaire survivant selon l'article 36 du règlement d'assurance

Si vous n'êtes pas marié ou partenaire au sens de la législation suisse, vous avez la possibilité, sous certaines conditions, de désigner un partenaire (notamment par écrit, domicile commun pendant 5 ans, etc.).

Nous vous rappelons qu'il est tout aussi important de nous annoncer si l'éventuelle désignation n'est plus valable.

IMMEUBLES

Nous avons commencé les travaux d'un immense chantier à Bern-Brünnen, qui contiendra une centaine d'appartements. La construction à Hunzenschwil, 50 appartements, a été terminée cet été. D'autres projets sont à l'étude. Nous avons en outre procédé à de nouvelles grandes rénovations dans le but d'améliorer constamment la qualité de notre parc immobilier.

HYPOTHÈQUES

En 2012, nous avons octroyé un grand nombre d'hypothèques à nos assurés qui ont profité, notamment, des taux à termes fixes très attractifs. D'autre part, certains assurés ont apprécié l'introduction du taux Libor dans notre palette de taux. En raison du climat défavorable des taux d'intérêt pour la CPK, le Conseil de fondation a décidé de suspendre, avec effet immédiat et jusqu'à nouvel avis, les hypothèques à taux fixe de 7 et 10 ans.

./.

FINANCES – PLACEMENTS

Malgré les difficultés des pays développés avec un bilan en demi-teinte, la croissance mondiale 2012 a été préservée. Bien sûr, l'année a été marquée par un manque de tonus économique et par les problèmes structurels des pays du sud de l'Europe notamment. Grâce à une légère reprise de l'immobilier et une situation de l'emploi qui a gardé une certaine vigueur, les Etats-Unis, une fois de plus, tirent leur épingle du jeu avec une croissance respectable de 2%.

Saluons les efforts de relance de la Réserve fédérale américaine, ainsi que les mesures de politique financière de la Chine, particulièrement la mise en place du soutien à l'économie et le lancement de vastes projets d'infrastructures, qui ont pu maintenir une croissance chinoise de près de 7.5%.

Les indicateurs européens ont évidemment stagné ou ont même viré en territoire négatif. La récession est installée en Europe. Quant à la Suisse, grâce à sa bonne compétitivité, sa flexibilité ainsi que son exposition croissante aux marchés non européens, elle a pu maintenir une reprise modeste, mais bien réelle, notamment par une extrême vigueur des entreprises exportatrices.

Comme chaque année, 2012 nous a apporté son lot d'événements influençant les marchés mondiaux. Après des avertissements répétés, la France perd son AAA et, dans son sillage, le AAA de ses banques et assureurs. Jerry Yang, co-fondateur de Yahoo! claque la porte du conseil d'administration de sa société. Apple devance désormais Google sur le marché américain des Smartphones mais son titre dégringole fortement en raison de résultats en demi-teinte et surtout une concurrence de Samsung. A la recherche du moindre euro, le président Sarkozy institue une taxe sur les transactions financières qui rapportera un milliard d'euros pour réduire ses déficits. En mai, la France renoue avec l'alternance et retrouve un président et un gouvernement de gauche, laissant présager la fuite de plusieurs grandes fortunes vers d'autres cieux plus cléments fiscalement. Durant tout l'été, la situation catastrophique de la Grèce, mais également de tous les pays du sud ont attiré constamment l'attention des investisseurs et souvent déstabilisé les marchés par leurs dettes abyssales. L'agence de notation Moody's a dégradé 15 grandes banques occidentales, créant un certains chaos dans les marchés obligataires. Bien qu'ayant été une totale réussite, les Jeux Olympiques de Londres n'ont absolument pas apporté le coup de pouce économique espéré par les Anglais. L'ouragan Sandy a malheureusement provoqué une centaine de victimes aux Caraïbes et aux Etats-Unis, ainsi que des milliards de dollars de dégâts, perturbant même la campagne présidentielle. Finalement, les américains ont confirmé Barack Obama pour un nouveau mandat de quatre ans à la Maison blanche.

Malgré un environnement globalement assez difficile, 2012 restera pour la CPK une excellente année pour les placements financiers avec des rendements depuis longtemps oubliés, ceci malgré les prévisions alarmistes et erronées de spécialistes et consultants de haut vol qui nous prédisaient une année de tous les dangers, voire catastrophique. Notre optimisme du début d'année nous conforte dans nos convictions de croire en l'avenir et au succès à long terme des placements de qualité et gérés par des professionnels tels qu'à la CPK. Cette année 2012 sera une aubaine pour tout le 2^{ème} pilier, qui pourra ainsi améliorer les taux de couverture ou même débiter la reconstitution des réserves réglementaires.

Globalement, la CPK enregistre une performance totale flatteuse de +8.6% pour l'année 2012, y compris la détention de grandes liquidités durant toute l'année, avec un rendement proche de zéro pourcent, ce qui représente beaucoup de travail, mais également des prises de décisions tactiques et stratégiques adéquates et avec un bon timing.

La performance de nos valeurs mobilières (Actions/Obligations) a enregistré un taux largement au-dessus des indices de comparaison de performances par catégories, avec un taux cumulé de +12.75%. Quant aux valeurs immobilières (Immeubles/Fonds de placements immeubles/Hypothèques), nous avons obtenu un rendement moyen de +4.9%. Ces résultats nous ont permis de retrouver un taux de couverture positif d'env. 100.2%.

Nous espérons que toutes ces informations vous seront utiles. Il va de soi que la CPK et ses collaborateurs et collaboratrices sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

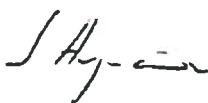
Avec nos meilleures salutations

Neuchâtel, mars 2013

CAISSE DE PENSIONS SWATCH GROUP
DIRECTION



Ph. Salomon



S. Huguenin



B. Agerba